

A R R E T E

Le Ministre de la Culture et de la Communication

VU le code du patrimoine, livre VI, titres 1 et 2 ;

VU le décret modifié du 18 mars 1924 pris pour l'application de la loi du 31 décembre 1913;

VU les décrets n° 2002-898 du 15 mai 2002, relatifs aux attributions du Ministre de la Culture et de la Communication;

VU le décret n°94-87 du 28 janvier 1994 relatif aux compétences de la V^o section de la Commission supérieure des monuments historiques;

VU l'avis de la commission supérieure des monuments historiques (5ème section) du 14 octobre 2004;

VU le décret du 23 avril 2005 portant délégation de signature (direction de l'architecture et du patrimoine);

VU la délibération du conseil municipal de la commune de Royan (Charente-Maritime) en sa séance du 22 décembre 2005 donnant un avis favorable au classement au titre des monuments historiques de l'orgue de tribune, ci-après désigné ;

VU les autres pièces produites et jointes au dossier;

CONSIDERANT que la conservation de l'orgue de tribune de l'église Notre-Dame-de-l'Immaculée à ROYAN (Charente-Maritime) présente un intérêt public au point de vue de l'histoire de la musique en tant que témoin de l'évolution de la facture instrumentale au 20^{ème} siècle ;

A R R E T E

Article 1er - L' objet mobilier – immeuble par destination - ci-après désigné est classé au titre des monuments historiques :

Région POITOU-CHARENTES

17 – Charente-Maritime - **ROYAN** - église Notre-Dame-de-l'Immaculée -

Orgue de tribune, construit par Robert BOISSEAU, à partir de 1962.

Article 2 - Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département, au maire de la commune, propriétaire, et à l'affectataire, intéressés, qui seront responsables chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Fait à Paris, le 18 JAN. 2006

Pour le Ministre et par délégation,

Pour le directeur de l'architecture et du patrimoine

La sous-directrice des monuments historiques et des espaces protégés

POUR AMPLIATION

Le Chef du Bureau de la Conservation du
Patrimoine mobilier et instrumental

Judith KAGAN

Isabelle MARECHAL

Isabelle MARECHAL